



AESH : un métier un statut un salaire !

En ce début d'année scolaire : encore aucune amélioration significative pour les AESH que l'on maintient dans la pauvreté sans tenir compte de la technicité d'un métier indispensable.

- Des mesures en trompe l'œil : nouvelle grille indiciaire, indemnité de fonctions, CDI après trois ans de CDD ;
- Pas de remise en question des PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) ;
- 2 métiers en 1 : AED + AESH = ARE (Accompagnant à la Réussite Éducative).

Cette fusion souhaitée par le ministère est justifiée pour soi-disant offrir un temps plein aux AESH. C'est surtout un moyen de rendre ces deux catégories d'agentes et d'agents beaucoup plus polyvalentes et multi-tâches. À terme, ce projet menace implicitement la spécificité des missions exercées par ces deux catégories de personnels, missions qui sont pourtant indispensables pour le bon fonctionnement de l'Institution.

C'est pourquoi les organisations syndicales CGT Educ'action, FO, FSU, SNALC, SUD Éducation, ainsi que les organisations syndicales de l'enseignement agricole public et l'enseignement privé appellent à une journée de mobilisation et de grève le mardi 3 octobre 2023 afin d'exiger :

- ✓ La création d'un véritable statut de la Fonction publique d'État, de catégorie B, pour reconnaître le métier d'AESH ;
- ✓ L'augmentation réelle et significative des rémunérations de toutes et tous sur toute la carrière ;
- ✓ La garantie de pouvoir travailler à temps complet sur la base d'un accompagnement élève à 24 heures ;
- ✓ L'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens ;
- ✓ L'abandon du projet de fusion AED et AESH en ARE.

Nous exigeons des augmentations de salaires et des recrutements de personnels à hauteur des besoins.

**Rassemblement revendicatif, bruyant et convivial
mardi 3 octobre à Bordeaux
à partir de 13 heures**

sous les fenêtres du Rectorat. Avec conférence de presse et demande d'audience auprès de la Rectrice.